

L'IA, l'instrument qui fait peur

Musique Entre opportunités technologiques et enjeux éthiques, l'intelligence artificielle redéfinit la création musicale. Les maisons de disques, elles, y voient déjà source supplémentaire de profit.

C'est le meilleur moment pour créer de la musique et la partager sur différents supports", affirmait Jean-Michel Jarre au printemps dernier. À l'heure où l'intelligence artificielle influence les algorithmes de tous les moteurs de recherche, dicte les nouvelles tendances musicales sur TikTok et génère quotidiennement quelque 40 000 nouveaux titres rien que sur la plateforme d'écoute Deezer, l'auteur d'*Oxygène* reste résolument optimiste par rapport à cet outil, tout en comprenant les inquiétudes de certains artistes.

"L'intelligence artificielle, c'est un peu le Far West, comme aux débuts d'Internet ou du streaming, concède-t-il. Il faut légiférer, défendre les droits

des auteurs et des compositeurs. Bien sûr. Ces règles sont indispensables pour accéder à la liberté de créer avec l'appui de cette technologie." Les réticences face à l'IA? Jean-Michel Jarre les entend, mais rappelle qu'on ne peut pas aller à contre-courant. "L'histoire a tendance à se répéter. Quand on a inventé le cinéma, le monde du théâtre a crû à sa fin. Quand la télé, la VHS ou Netflix sont arrivés, c'est le cinéma qui a paniqué. Et lorsqu'on a réussi à 'figer' la musique sur un support physique, les salles de concert ont pensé qu'elles allaient fermer leurs portes. En fait, sur un plan presque philosophique, les humains commettent une erreur fondamentale par rapport au progrès. Ils lui attribuent une responsabilité morale quelconque. Mais la technologie est neutre, tout dépend de

ce qu'on en fait. L'intelligence artificielle est neutre, comme l'électricité ou la fission de l'atome. C'est un outil. Et je suis convaincu qu'elle permettra davantage de construire que démolir."

"Nouvelle ère"

Jean-Michel Jarre a raison de dire que l'histoire se répète. Ces derniers mois, sur un plan légal, on assiste avec l'intelligence artificielle à un scénario identique que celui écrit au moment du développement du téléchargement des fichiers musicaux ou de l'écoute en streaming. Maisons de disques et artistes (cf. le procès, perdu, de Metallica contre Napster en 2000) considéraient ces pratiques comme du "vol" avant de comprendre que ces nouveaux modes de consommation de musique



Série intelligence artificielle (2/4)

Voici le deuxième numéro de notre série spéciale consacrée aux dangers ou opportunités créés par l'intelligence artificielle dans le monde de la culture. Le week-end prochain, nous nous pencherons sur les implications de son utilisation dans la littérature.

L'IA génère quotidiennement quelque 40 000 nouveaux titres rien que sur la plateforme d'écoute Deezer.